

## Des solutions adaptées à votre situation

Après avoir procédé à l'évaluation, le Centre Local d'Information et de Coordination

◆ propose aux personnes des solutions adaptées à leur situation. L'aide proposée peut être de différentes natures :

- soutien au domicile
- soutien psychologique
- amélioration de l'habitat
- choix d'un hébergement
- préparation d'une sortie d'hôpital

◆ met la personne en relation avec les services qui vont pouvoir l'aider.

◆ coordonne au domicile l'action des différents intervenants.

◆ assure le suivi de son dossier.

## Horaires d'ouverture

**Du lundi au jeudi :**  
de 9 heures à 12 heures 30  
de 13 heures à 17 heures

**et le vendredi :**  
de 10 heures à 17 heures

**Pour tout renseignement**  
appelez le 02 97 84 15 50

**CCAS de LORIENT**

**C**entre

**L**ocal

**d'**Information

**et de**  
**C**oordination



**CCAS - La Passerelle**  
**Galerie commerciale de l'Orientis**  
**Bd Cosmao Dumanoir - B.P. 554**  
**56105 LORIENT Cedex - 02 97 84 15 50**

# Le Centre Local d'Information et de Coordination (C.L.I.C.) de Lorient

est un lieu ressource d'accueil, d'écoute, d'information et de coordination, à la disposition de tous les lorientais âgés et/ou handicapés, qui éprouvent des difficultés dans la vie quotidienne et recherchent une réponse adaptée à leur situation.

Il s'adresse également aux familles qui accompagnent leurs proches âgés et leur propose un soutien.

Une équipe de professionnels est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les personnes et/ou leur famille, soit à leur domicile dans leur cadre de vie quotidien, soit dans les bureaux de la Passerelle.

## Les missions du CLIC

- ◆ **Inform**er les personnes âgées et/ou handicapées, leurs familles, ainsi que les professionnels :
  - sur les services d'aide et de soins au domicile, l'aménagement de l'habitat, le portage de repas, la téléalarme, l'animation...
  - sur les établissements sanitaires et d'hébergement,
  - sur les aides financières (APA, prestation caisse de retraite, aide sociale...).
- ◆ **Eval**uer les besoins et élaborer un plan d'aide adapté en concertation avec la personne.
- ◆ **Aider** à la mise en place des aides, coordonner les services et suivre l'évolution de la prise en charge.
- ◆ **Soutenir** les aidants familiaux et professionnels.
- ◆ **Assurer** la liaison avec les établissements hospitaliers et médico-sociaux.